

Un pôle médicalisé pour handicapés, afin d'enrayer l'exode vers la Belgique

Vendredi, dans la zone d'activité des Terrasses à Coquelles, la première pierre du pôle médicalisé de l'Afapei a été posée. L'enjeu est de taille : accompagner durablement les personnes en situation de handicap et limiter les départs contraints vers la Belgique.

PAR OLIVIER PECQUEUX
calais@lavoixdunord.fr

COQUELLES.

L'AFAPEI, UN PEU D'HISTOIRE

L'Association familiale de parents et amis de personnes en situation de handicap (Afapei) du Calais Les Papillons blancs est une entité déjà sexagénaire, créée en 1961. Imaginée par des parents, il s'agissait à l'époque pour cette association d'apporter les solutions d'accompagnement adaptées aux enfants en situation de handicap intellectuel, solutions qu'ils ne trouvaient ni à l'école, ni dans les milieux du travail.

LE FAM ET LA MAS, UN PEU D'EXPLICATIONS

Dans les mondes du médical et du social, les acronymes sont légion. Et quand on apprend que la MAS et le FAM forment le pôle médicalisé de l'Afapei après orientation de la MDPH et sur financement de l'ARS, c'est du charabia qui mérite une vulgarisation.

— Le FAM, pour foyer d'accueil médicalisé, accompagne depuis 2000 des personnes en situation de handicap intellectuel sévère à profond, dont certaines avec un polyhandicap. Des personnes habitent ce foyer, d'autres n'y passent que la journée. Le temps de présence est décidé de manière collégiale, après un avis de la maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH). À Calais, le FAM se

trouve rue Platon, dimensionné pour 18 places en hébergement et 17 en accueil de jour. Son fonctionnement est financé par l'agence régionale de santé (ARS) et le Département.

“ Le conflit ukrainien avec l'inflation qui en découle engendrent un surcoût de 23 %.

JEAN-MARC LECERF,
PRÉSIDENT DE L'AFAPEI

— La MAS, pour maison d'accueil spécialisée, est d'une certaine manière une extension du foyer, avec les mêmes autorisations et les mêmes financeurs. En 2019, une étude montrait le besoin d'augmenter l'offre médico-sociale, le Calais étant dans le Pas-de-Calais le seul territoire dépourvu de cette structure complémentaire. Des chambres et des lieux de vie supplémentaires étaient alors décidés, installés temporairement dans des préfabriqués.

NOUVEAU PÔLE MÉDICALISÉ, UN REGROUPEMENT A COQUELLES

Vendredi, la première pierre du pôle médicalisé reconstruit a été posée. Reconstitué ? En effet, il s'agit du regroupement, sur deux parcelles de la zone des Terrasses à Coquelles face à l'EHPAD Les Terrasses de la mer, des fameux FAM et MAS.

À la faveur de ce futur déménagement, le pôle médicalisé va s'agrandir, passant de 35 à



Les travaux commencent à peine zone des Terrasses à Coquelles. PHOTO SEBASTIEN JARRY

45 places en 2021, à 53 places en 2024. Le chantier doit durer quinze mois. Le bâtiment de semi plain-pied, subventionné par l'ARS et le Département (1 million chacun), coûtera 9 millions d'euros. Selon le président de l'Afapei Jean-Marc Lecerf, « le conflit ukrainien avec l'inflation qui en découle (...) engendrent un surcoût de 23 % ».

RENFORCER L'OFFRE POUR ENRAYER L'EXODE EN BELGIQUE

Le projet coquellois, « à destina-

tion des personnes en situation de handicap les plus fragiles » selon le président de l'Afapei Jean-Marc Lecerf, s'inscrit dans une politique plus large initiée par l'ARS et le Département.

En 2021, tous deux lançaient un appel à manifestation d'intérêt à créer des solutions d'accompagnement « pour prévenir les départs non souhaités de personnes en situation de handicap vers la Belgique », mieux dotée en structures spécialisées, rappelait la directrice du pôle médicalisé Sabine Roux. L'Afapei était candi-

date et obtenait l'accord pour 10 nouvelles places dans le pôle médicalisé, plus 5 places en accompagnement en milieu ouvert. ■

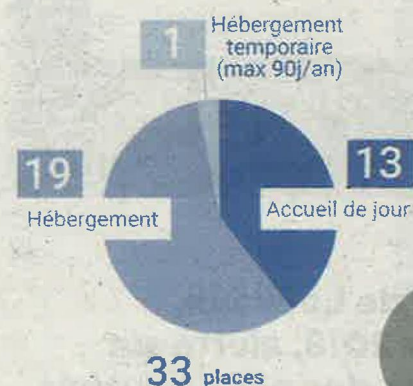
L'Afapei du Calais a acheté en 2019 une parcelle sur le site de l'ancien hôpital de Calais, rue de Valmy, pour y déménager son siège. Autre chantier d'envergure distinct de la reconstruction du pôle médicalisé à Coquelles.

SUR NOTRE SITE
Retrouvez les premières images du chantier en vidéo sur lavoixdunord.fr, onglet « Calais ».

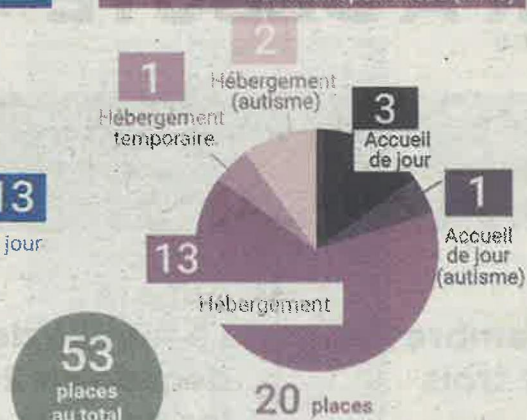
LES FOYERS DE L'AFAPEI

En chiffres

Répartition des places au foyer d'accueil médicalisé (FAM)



Répartition des places à la maison d'accueil spécialisée (MAS)



Infographie VDN H. LANCIAL

LE PÔLE MÉDICALISÉ EN DÉTAIL

Le futur pôle médicalisé, qui sera baptisé Le Domaine arc-en-ciel, sera un semi plain-pied d'une surface de 2 900 m², divisé en quatre unités. Il proposera des espaces d'activités, une balnéothérapie, des espaces de calme-retrait, un pôle médical, un pôle restauration, des locaux administratifs et logistiques. Chaque unité de vie sera équipée d'une kitchenette et d'une salle à manger. Chaque habitant disposera de sa propre chambre et d'une salle de bain.

Anne Créquis, directrice de l'offre médico-sociale ARS Hauts-de-France, s'exprime devant Frédéric Descamps et Jean-Marc Lecerf, directeur général et président de l'Afapei, et Michel Hamy, maire de Coquelles. ►

